



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/138
S/16968
20 février 1985

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Points 28, 72, 73, 131, 132 et 137 de
la liste préliminaire*
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES
CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA SECURITE
INTERNATIONALES
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE
APPLICATION DES DISPOSITIONS DE
SECURITE COLLECTIVE DE LA CHARTE
DES NATIONS UNIES POUR LE MAINTIEN
DE LA PAIX ET DE LA SECURITE
INTERNATIONALES
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU
BON VOISINAGE ENTRE ETATS
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS
RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR
L'ELABORATION D'UNF CONVENTION
INTERNATIONALE CONTRE LE RECRUTEMENT,
L'UTILISATION, LE FINANCEMENT ET
L'INSTRUCTION DE MERCENAIRES

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 19 février 1985, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre du Gouvernement chinois, je tiens à déclarer ce qui suit au sujet de
la lettre du 7 février 1985 (A/40/120-S/16944) qui vous a été adressée par le
Représentant permanent de l'Afghanistan :

1. Le Gouvernement chinois a rejeté la lettre de protestation, datée du
31 janvier 1985, adressée au Gouvernement de la République populaire de Chine
par les autorités afghanes.

* A/40/50 .

2. La question afghane est entièrement le résultat de l'invasion et de l'occupation par des troupes étrangères. L'appui accordé par la communauté internationale à la lutte que mène le peuple afghan contre l'agression étrangère est justifié et au-dessus de tout reproche.

3. Les allégations contenues dans la lettre des autorités afghanes selon lesquelles la Chine s'est ingérée dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, mène une guerre non déclarée contre ce pays, a envoyé des conseillers et des instructeurs dans des camps d'entraînement à l'intérieur du Pakistan et a transféré certains de ces camps en territoire chinois sont des fables forgées de toutes pièces, inventées après coup intentionnellement dans le but d'établir une confusion entre le vrai et le faux, d'induire le public en erreur et d'obtenir que l'opinion mondiale dévie de sa condamnation de l'invasion étrangère de l'Afghanistan, afin que les autorités afghanes puissent se sortir de la situation difficile où elles se trouvent en raison de leur isolement.

4. Le fait que les troupes étrangères aient refusé de se retirer d'Afghanistan a fait obstacle à l'application des résolutions concernant la question afghane adoptées aux six dernières sessions de l'Assemblée générale et a empêché jusqu'à ce jour que l'on arrive à une solution juste de la question. Les autorités afghanes en arrivent maintenant à essayer de rejeter sur la Chine et d'autres pays épris de justice la responsabilité de la situation. Leurs efforts, qui ajoutent encore à l'arrogance des agresseurs resteront vains, et ne feront que contribuer à mettre davantage en évidence le caractère fantôme du régime afghan.

5. Le Gouvernement chinois a toujours pris position pour une application intégrale des résolutions concernant la question afghane adoptées lors des dernières sessions de l'Assemblée générale et pour une restauration rapide du statut de pays indépendant et non aligné de l'Afghanistan ainsi que de la détermination par le peuple afghan de sa propre destinée sans aucune ingérence extérieure. Le Gouvernement chinois est en faveur d'une solution politique de la question afghane et soutient que la clef d'un règlement politique réside dans le retrait complet des troupes étrangères de ce pays. La position du Gouvernement chinois est conforme aux intérêts du peuple afghan et elle est propice à un rétablissement de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Ouest.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre des points 28, 72, 73, 131, 132 et 137 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la
République populaire de Chine,

(Signé) LING Qing